**COMMUNIQUE DE PRESSE**

*24 février 2021*

**Jean-Michel Blanquer et Adrien Taquet renforcent la prévention et la détection à l’Ecole des enfants victimes d’inceste et de violences sexuelles**

*Le 23 janvier 2021, le Président de la République a annoncé des premières mesures fortes qui permettront, sans attendre, de mieux protéger nos enfants, dès le plus en âge, notamment en les informant et en leur offrant de vraies occasions de s’exprimer avec la mise en place de visites de dépistage pour tous les enfants au primaire et au collège.*

Pour engager cette dynamique dès la prochaine rentrée scolaire, Jean-Michel Blanquer, ministre de l’Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports et Adrien Taquet, secrétaire d’Etat chargé de l’Enfance et des Familles ont mis en place un groupe de travail ce mardi 23 février 2021.

Il sera composé des administrations des deux ministères ainsi que d’experts et d’associations œuvrant pour la protection de l’enfance.

Le groupe de travail devra formuler des propositions sur cinq grands enjeux :

* Assurer des temps dédiés à la détection des violences lors des visites médicales de dépistage ;
* Inscrire à la formation initiale et continue des professeurs et personnels de l’Education nationale un module spécifique de détection des violences sexuelles ;
* Accompagner et faciliter le déploiement des interventions d’associations spécialisées dans la détection et la prévention des violences ;
* Compléter l’éducation à la sexualité avec des modules spécifiques de sensibilisation des élèves et de prévention des violences sexuelles ;
* Mettre à disposition des professionnels des ressources claires.

Ces travaux seront également menés en lien étroit avec ceux de la Commission indépendante sur l’inceste et les violences sexuelles présidée par Nathalie Matthieu et Edouard Durand qui aura pour mission de travailler notamment, et de manière plus large, sur la formation des professionnels qui travaillent auprès des enfants.

Les conclusions du groupe de travail sont attendus pour la fin du mois de juin 2021.

Ces travaux viendront compléter et renforcer la politique de prévention déjà mise en œuvre par le ministère de l’Education nationale, de la Jeunesse et des Sports. Elle se concentre actuellement autour de trois axes :

* La sensibilisation des élèves, notamment lors des cours d’éducation à la sexualité.
* Le repérage et le signalement car l’Ecole est un lieu privilégié d’observation, de repérage et de signalement des situations personnelles difficiles. Ces signalements se font notamment grâce au travail effectué en partenariat avec Enfance en danger et la campagne annuelle *119 allô Enfance en danger*, mise en place dans tous les établissements scolaires.
* Enfin, la formation reste un axe primordial. Des ressources sont déjà à disposition des personnels comme le vadémécum « Education et sexualité ». Un vadémécum spécifique aux violences intrafamiliales paraitra prochainement pour mieux reconnaitre les signaux d’alertes et accompagner les élèves victimes.

Contacts presse :

**Service de presse du ministère de l’Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

**Cabinet d’Adrien Taquet**

Tél : 01 40 56 50 92

Mél : sec.presse.enfance@sante.gouv.fr